

CHARTRE D'ENGAGEMENT & CHARTRE QUALITE ACCUEIL CLIENT

🔑 Engagements de Dole Tourisme

L'Office de tourisme s'engage à :

- ⇒ Faire connaître la destination
- ⇒ Développer l'attractivité de la destination
- ⇒ Accueillir et conseiller les visiteurs
- ⇒ Divertir les visiteurs
- ⇒ Animer le réseau des socioprofessionnels de Dole Tourisme
- ⇒ Apporter à ses partenaires tous les services détaillés dans le guide du partenariat

🔑 Engagements des partenaires de Dole Tourisme

Nous nous engageons tous à :

⇒ Renseigner et qualifier sa donnée touristique dans Decibelles Data

<https://pros-decibelles-data.espacepro.tourinsoft.com/>

⇒ Accueillir le client :

- en le prenant en charge dès son arrivée dans un cadre agréable et respectueux de l'environnement
- en répondant à ses besoins spécifiques
- en déposant régulièrement à Dole Tourisme les brochures de nos établissements pour alimenter le présentoir qui nous est réservé.

⇒ Satisfaire le client :

- en s'adaptant à ses demandes et en faisant preuve d'attention à son égard,
- en mettant à sa disposition des informations claires, précises et actualisées.

⇒ Fidéliser le client :

- en mettant à sa disposition les brochures et programmes d'animations et en l'informant des événements futurs pour inciter à découvrir la destination en toute saison.
- en informant Dole Tourisme des manifestations, animations ou expositions ponctuelles que nous organisons à destination des vacanciers (horaires, dates, etc...)
- en s'assurant de la satisfaction de son séjour et des prestations reçues.

🔑 Hébergeurs

Nous nous engageons à :

⇒ Informer Dole Tourisme de tout changement dans le classement en étoiles ou la labellisation de nos établissements (Tourisme & Handicap, Logis de France, Gîtes de France Clévacances, etc...) en fournissant obligatoirement les justificatifs.

⇒ Informer Dole Tourisme de tous les travaux ayant apporté un meilleur confort ou de nouvelles prestations.

🔑 Restaurants :

Nous nous engageons à :

⇒ Communiquer à Dole Tourisme les périodes de fermeture/ouverture de nos établissements via Décibelles Data

⇒ Utiliser, dans la mesure du possible et seulement pour les établissements situés sur le territoire de la Communauté de communes, le dispositif de planning de disponibilités mis en place par Dole Tourisme.

⇒ Communiquer à l'Office de tourisme nos nouveautés (aménagement, label), cartes et menus de réveillons et jours de

🔑 Commerçants/ Artisans et Musées/ Prestataires d'activités :

Nous nous engageons à :

⇒ renseigner nos horaires d'ouverture/fermeture dans Décibelles Data

⇒ Communiquer à l'Office de tourisme nos horaires de visites, tarifs (individuels et groupes) et nouveautés (aménagement, exposition, produit, label).

⇒ Diffuser la documentation de Dole Tourisme pour les partenaires commerçants « Relais Info »



**DOLE
TOURISME**
BY HELLODOLE